

VIENNE, GUIDE DU STATIONNEMENT FACILE

QUATRE ZONES, QUATRE USAGES

Le stationnement sur voirie à Vienne est possible dans quatre zones différentes, identifiées par un code couleur et gérées par horodateurs.

■ LA ZONE ROUGE

Stationnement de courte durée

Correspond au stationnement de courte durée : **2 heures maximum**. Les places sont situées à proximité immédiate des commerces du centre-ville, au cœur de la galerie marchande à ciel ouvert. L'objectif est d'encourager le turn-over des véhicules et, ainsi, de permettre à un maximum de personnes de faire leurs achats à Vienne.

> **585 places**

■ LA ZONE VERTE

Stationnement longue durée

À proximité du centre-ville, sur les principaux axes. Si ces emplacements sont destinés aux riverains et aux actifs (voir par ailleurs), ils permettent le stationnement de nombreux visiteurs tout au long de l'année. À noter que la zone verte est gratuite du 1^{er} au 31 août.

> **1300 places dont 270 au parking Centre ancien**

Dans les zones rouges et vertes, les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites, 1 fois par ½ journée.



■ LA ZONE VIOLETTE

Stationnement gratuit de courte durée

La durée de stationnement varie de 20 minutes à 3 heures. L'idéal pour une course rapide en centre-ville !

> **156 places à proximité des services publics**

■ LA ZONE BLEUE

Réglementée par disques

La durée de stationnement varie de 20 minutes à 2 heures.

> **124 Places**



■ LES PARKINGS EN OUVRAGE

Prendre un ticket en entrant et payer la durée de stationnement qui est due en sortie. Rien de plus simple !

Trois parkings en ouvrage sont répartis dans le centre-ville.

Des abonnements existent également pour les utilisateurs réguliers.



- Saint-Marcel > 300 places**
- Camille-Jouffray > 95 places**
- Parking de la Gare* > 800 places**

*un équipement privé géré par Effia

LES ABONNEMENTS

■ RÉSIDENTS, NON-RÉSIDENTS ET ACTIFS

Gagnez du temps en vous abonnant !

Informations et règlement au service stationnement.

Renouvellement via les horodateurs ou l'application Flowbird.

Paieement à l'année : uniquement au service stationnement.

Parking en ouvrage

Stationnement 7j/7, 24h/24	Résident	70€/mois
	Non-résident	82€/mois
Soirées, nuits (18h > 8h) + week-ends 24h/24	Résident	25€/mois ou 30€/mois avec abonnement zone verte
Journées (7h > 19h30) Du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Actif	55€/mois

Zone verte

24h/24	Résident	12€/mois, 132€/an
De 1 à 5 jours/mois	Actif	8€/jour, 40€ pour 5 jours/ mois

Parking relais

Actif	Stationnement + modes de transport actifs	5€/mois + prix de location box à vélo (le cas échéant)
	Stationnement + bus	Gratuit si abonné l'va (28€/mois)
	Stationnement + covoiturage* avec place de parking en zone verte	Tarif dégressif selon le nombre de covoitureurs : 16€ pour 2, 15€ pour 3, 12€ pour 4.

*Formulaire à remplir au service stationnement pour déclarer toutes les plaques d'immatriculation des covoitureurs.

■ ARTISANS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Stationnement en zone rouge et verte

Les artisans et professionnels de santé qui interviennent régulièrement en centre-ville peuvent bénéficier d'un abonnement de 54 € par mois ou de 594 € par an.



Le dispositif « Disque blanc » (5 €) permet aux professionnels de santé de stationner gratuitement durant 3 heures pour les visites à domicile.



STATIONNEMENT PMR

Les personnes à mobilité réduite (PMR) ayant droit à la carte mobilité inclusion stationnement, peuvent stationner gratuitement sur la voirie pour une durée maximale de 12 heures.

  > 60 places sont dédiées dans les zones payantes à Vienne.



STATIONS DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

> 12 stations sont implantées en centre-ville, à Saint-Germain et à proximité du stade Jean-Etcheberry.

Le stationnement est gratuit uniquement pendant le temps de charge

VIENNE, GALERIE MARCHANDE À CIEL OUVERT

LE STATIONNEMENT EST GRATUIT LE SAMEDI ! L'IDÉAL POUR UNE SORTIE SHOPPING !

LE STATIONNEMENT EST GRATUIT*
TOUS LES JOURS DE 12H À 14H
ET LE SOIR À PARTIR DE 19H

Profitez également de la gratuité les dimanches et jours fériés dans tout le centre-ville.

*sauf parkings de la gare et Saint-Marcel



LE PARC RELAIS

Pour stationner facilement, pensez au parc relais Vienne-Sud, en face du stade Jean-Etcheberry.



Une ligne de bus L'va vous permet de rejoindre facilement et régulièrement le centre-ville.

> Abonnements sur le site lvabus.com



À VIENNE STATIONNEZ 2.0

PAYER SON STATIONNEMENT AVEC SON MOBILE ?

C'est possible grâce à l'application Flowbird disponible gratuitement sur l'AppStore et Google Play.

PLUS BESOIN DE PASSER PAR LA CASE HORODATEUR :

Choisissez votre zone, la durée de votre stationnement et payez votre ticket à distance !

> Autre avantage, vous serez averti 10 minutes avant la fin.

Un moyen sûr et pratique de se garer facilement et rapidement à toute heure de la journée.

Flowbird.



STATIONNEMENT INTERDIT MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

